

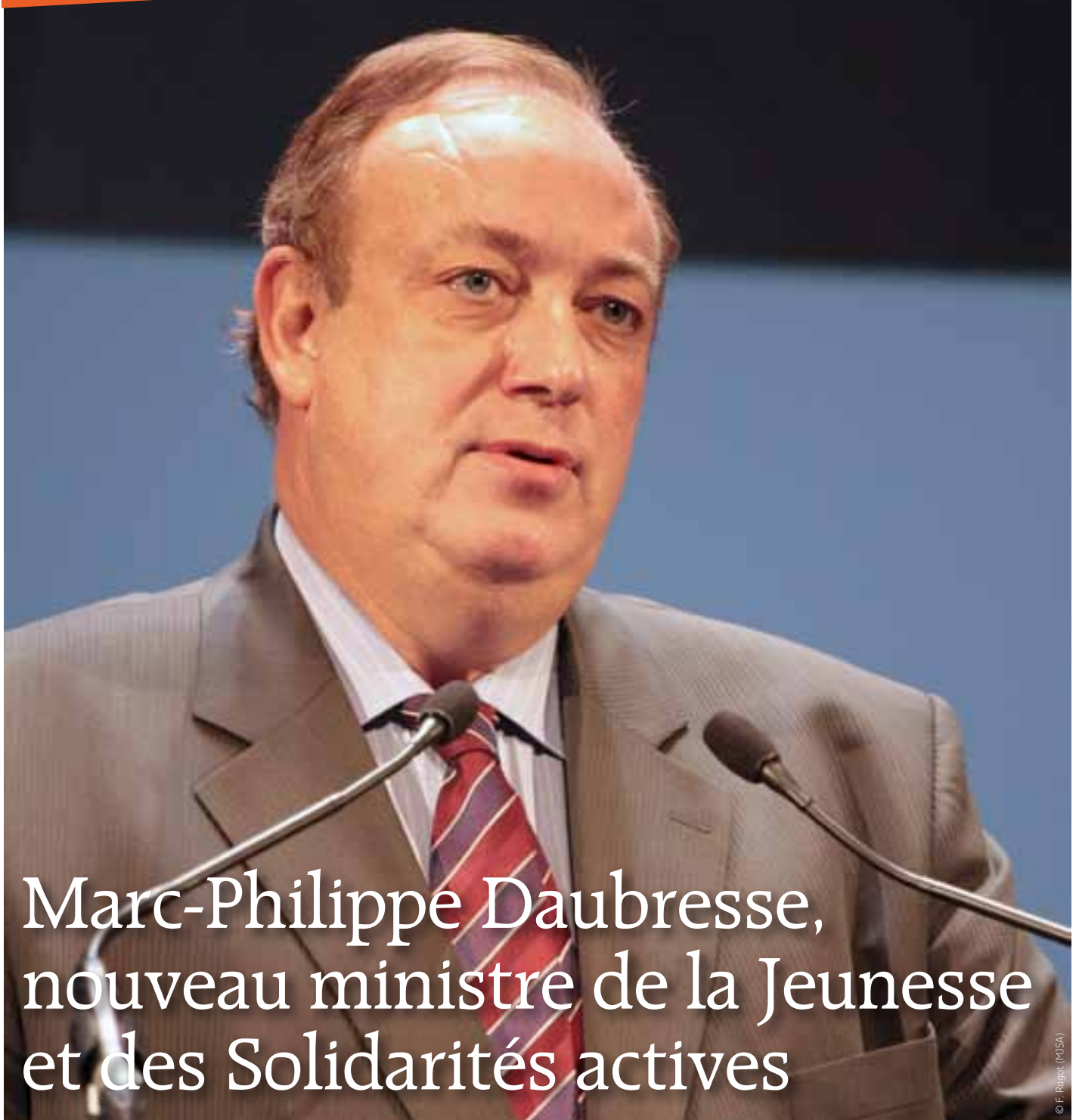
Relais



Avril / Mai / Juin 2010

5

Jeunesse



Éditorial



En faisant du portefeuille de la Jeunesse et des Solidarités actives un ministère de plein exercice, le Président de la République et le Premier ministre ont voulu reconnaître l'importance des politiques de la Jeunesse et des Solidarités actives, particulièrement en période de crise, et souhaité donner une nouvelle dimension à celles-ci.

Martin Hirsch m'a laissé une formidable boîte à outils ; il est aujourd'hui nécessaire d'entrer dans un second temps, de prendre le temps de recueillir les expériences du terrain pour envisager une généralisation des bonnes pratiques, des belles réalisations.

En tant qu'élu local, je suis attaché à l'initiative des collectivités, mais également à la présence de l'État et à son action au plan territorial, là où l'impulsion de l'État peut être décisive ou est attendue par les acteurs locaux.

Un exemple de cette volonté de concrétisation : les actions mises en place avec le soutien du fonds d'expérimentation pour les jeunes. Cet outil puissant a permis de développer sur tout le territoire près de 300 initiatives locales dont le but est d'amener les jeunes vers une formation professionnelle et une orientation adaptées. Je souhaite pouvoir développer ces expériences et surtout les concentrer sur un territoire pour obtenir des résultats plus rapidement. Pour cela, nous travaillerons, bien entendu, main dans la main avec les acteurs concernés, collectivités locales, missions locales, maisons de l'emploi et associations, et j'irai moi-même sur le terrain pour expliquer les dispositifs et m'assurer du bon fonctionnement des rouages.

Un autre dossier sur lequel je serai particulièrement mobilisé : l'autonomie des jeunes, en développant des outils pour leur donner les moyens de pouvoir s'assumer financièrement. La rémunération des stages est une avancée, mais elle n'est pas suffisante, pour accéder à un logement, bénéficier d'une couverture d'assurance maladie, accéder aux soins... Les jeunes ont besoin de moyens qui les responsabilisent et ce sera la raison d'être du dispositif RSA jeunes, que nous lancerons à la rentrée de septembre. Mais ce lancement, je le ferai avec un impératif : aller encore et toujours sur le terrain pour m'assurer en permanence de l'efficacité des dispositifs, de leur mise en œuvre.

Enfin, la mise en place du service civique, récemment adopté par le Parlement, doit permettre, en 2010, à 10 000 volontaires de s'engager en faveur d'un projet collectif dans le cadre de missions d'intérêt général auprès d'associations ou d'organismes défendant des causes humanitaires à caractère environnementales, sociales ou culturelles, mais également au service de la solidarité nationale. Là encore, nous veillerons à ce que ce dispositif soit au rendez-vous des attentes et des besoins des jeunes, comme des missions qu'ils conduiront.

Voilà quelques-uns des chantiers consacrés à la jeunesse et dont il sera fait écho souvent dans ces pages. Je vous donne très rapidement rendez-vous sur ces sujets cruciaux pour faire face à la crise, et préparer le rebond.

Marc-Philippe Daubresse

Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives

Marc-Philippe Daubresse s'engage en faveur des jeunes

Le ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives a confirmé, lors de la Conférence Nationale de l'Expérimentation Sociale, le 29 mars dernier, qu'il souhaitait que les programmes expérimentaux visant à améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans soient renforcés et étendus.

S'inscrivant dans la continuité du travail accompli par son prédécesseur, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, Marc-Philippe Daubresse, a souhaité aller à la rencontre des acteurs de la politique de la jeunesse réunis le 29 mars dernier au Théâtre de Chaillot, à l'occasion de la conférence nationale de l'expérimentation sociale.

Marc-Philippe Daubresse a ainsi rencontré les porteurs des 300 projets présentés sur la totalité du territoire national et leur a annoncé qu'il les recevrait le 28 avril pour faire un point d'étape sur les expériences menées, les évaluer et envisager un développement à plus grande échelle pour les plus probants. « *Le champ d'expérimentation de ces expériences est très large, avec les écoles de la deuxième chance, la mallette des parents, les "1000 permis pour réussir"...* », a souligné le ministre. *Avec les porteurs de projets et les évaluateurs, nous essaierons de déterminer une feuille de route qui nous permettra de renforcer et d'étendre ces différents programmes.* »

Rappelant que ces programmes expérimentaux visent à améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de



16 à 25 ans, le nouveau ministre souhaite pleinement inscrire son action dans la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux (collectivités territoriales, missions locales, maisons de l'emploi, etc.), mais également en développant des partenariats publics privés.

Dans ce cadre, il a d'ailleurs proposé que l'on mette à l'étude une fondation pour l'innovation sociale. Le ministre a également avancé l'idée de sélectionner quelques territoires pilotes en secteur urbain et rural où seront développées simultanément plusieurs de ces expérimentations et créer ainsi un effet levier. « *La notion de terrain est importante, a confirmé Marc-Philippe Daubresse. Si cette conférence nationale de l'expérimentation sociale a pu avoir lieu, c'est parce qu'il y a sur le terrain des chefs de projet, des responsables d'associations qui souhaitent avoir une vision pérenne de leurs actions.* »

Marc-Philippe Daubresse, qui portera personnellement cette démarche d'expérimentation sociale, dans la continuité de ce qu'il avait déjà initié avec Jean-Louis Borloo pour le plan de cohésion sociale, – « *Je suis le premier convaincu par l'expérimentation sociale, et ce depuis très longtemps, et j'ai moi-même été souvent confronté à la méthode aléatoire pendant mes études d'ingénieur* » - s'assurera que ces expériences soient le moteur d'une politique efficace pour les jeunes de notre pays. ●

Pour plus de précisions :
www.lagenerationactive.fr

MARC-PHILIPPE DAUBRESSE S'EST RENDU AUX JOURNÉES NATIONALES JOBS D'ÉTÉ



Pour sa première sortie officielle depuis sa nomination, le ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, Marc-Philippe Daubresse, s'est rendu aux « Journées Nationales Jobs d'été 2010 », le 24 mars dernier, à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris.

Aux côtés du CIDJ, des structures du réseau Information jeunesse et du Pôle emploi, de nombreux partenaires se sont une nouvelle fois mobilisés pour accompagner les jeunes dans leurs recherches de « jobs d'été ». Près de 15 000 jeunes ont ainsi pu rencontrer sur le salon des responsables d'entreprises et d'associations, s'informer sur les techniques de recherche d'emploi, et avoir accès aux offres d'emploi pour la période estivale en France mais également en Europe dans les domaines d'activités les plus divers tels que le tourisme, le commerce, l'agriculture, etc...

Après avoir rencontré de nombreux jeunes et professionnels au cours de sa visite, Marc-Philippe Daubresse a qualifié cette opération de « *très intéressante, car à partir de ces "jobs d'été", on peut construire un parcours beaucoup plus stabilisant pour le jeune.* »



Remise des prix nationaux Envie d'Agir 2009

Les prix ont été remis à l'UNESCO, le 17 mars dernier, en présence notamment de la présidente du jury, Sakina M'Sa, styliste de renommée internationale, entrepreneuse sociale et lauréate Envie d'Agir-Défi jeunes 1997.

18 lauréats nationaux ont été retenus parmi les 36 finalistes. Ils illustrent avec talent l'esprit d'initiative et d'engagement des jeunes : entreprenants et solidaires, créatifs et talentueux, porteurs de solution durable et ouverts au monde dans un esprit de tolérance culturelle.

Les lauréats ont profité de cette journée pour faire part de leurs attentes et ont notamment souhaité que les chemins nouveaux, qu'ils proposent pour la société de demain, soient valorisés. Anciens et jeunes lauréats ont également souligné l'importance de l'accompagnement réalisé par les services déconcentrés, chargés de mettre en œuvre Envie d'agir, dans la clarification, le montage et l'aboutissement de leur projet.

Le coup de cœur « Mention spéciale Reporters d'Espoirs » a été remis à Laurence Lascary pour « De l'autre côté du périph » qui propose aux entreprises et aux chaînes télévisées des programmes sur et avec des populations issues de la diversité, insuffisamment représentées à l'écran.

Envie d'Agir 2009, c'est un réseau d'anciens et c'est aussi 1 990 projets dont 212 de mineurs (11%), 47% de femmes chefs de projets, 43% de projets à finalité professionnelle, etc. ●

Plus d'informations sur le site : www.enviedagir.fr

Mission VERCAMER

Pour définir les moyens de développement du secteur de l'économie sociale et identifier les freins à la création de ces entreprises, le député Francis Vercamer a été nommé parlementaire en mission auprès de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, de Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi, et de Marc-Philippe Daubresse, ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives.

Quatre groupes de travail ont été constitués auxquels participent les représentants du bureau du développement de la vie associative, du volontariat et du bénévolat (DJEPVA B2) :

- I - Comment favoriser une meilleure visibilité et une meilleure attractivité de l'économie sociale ?
- II - Quels sont les avantages et « désavantages » de l'économie sociale par rapport au droit commun des entreprises ?
- III - Comment favoriser la contribution de l'économie sociale à l'emploi et à la création de nouvelles activités ?
- IV - Comment mieux sécuriser l'environnement des associations qui agissent dans le champ de l'économie sociale ? ●

Les risques liés à la pratique des jeux dangereux

Dans le cadre des « États généraux de l'enfance », portant sur l'enfance fragilisée, lancés par Mme Nadine Morano le 16 février 2010, la DJEPVA participe à un atelier sur « La prévention des risques liés à la pratique des jeux dangereux ». La présidence de cet atelier est confiée à M. Bertrand Chevallier, chef du service

de pédiatrie à l'hôpital Ambroise Paré. L'objectif de ces travaux est d'améliorer la connaissance et l'information relatives au phénomène des jeux dangereux, de structurer les actions de prévention et de renforcer la prévention sur internet. La DJEPVA participe également aux ateliers 3 « Prévenir et soutenir la parentalité » et 4 « Prise en compte des situations de précarité ». ●

Premier comité de suivi de la Conférence de la Vie Associative

Comme annoncé le 17 décembre dernier, le comité de suivi de la Conférence de la Vie Associative s'est réuni le 1^{er} mars. Il est constitué de représentants du monde associatif et des pouvoirs publics. Cette première réunion a porté, entre autres, sur la sécurisation des subventions. À cette occasion, la DJEPVA a annoncé la publication, sur les sites www.associations.gouv.fr et www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr d'un premier « questions-réponses » afin de répondre aux interrogations les plus fréquentes sur le dossier de demande de subventions. Par ailleurs, un groupe de travail sur la valorisation comptable du bénévolat sera prochainement constitué par la DJEPVA. ●



Relais

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SOLIDARITÉS ACTIVES

Bureau de la communication
95, avenue de France, 75650 Paris Cedex 13.
Internet : www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr
Directeur de la publication : Yves-Laurent Sapoval
Rédactrice en chef : Virginie Meunier
Responsable de la rédaction : Frédéric Ragot
frederic.ragot@jeunesse-sports.gouv.fr
Graphiste : Frédéric Vagney
Impression : IMAYE GRAPHIC